

DEC173228INSB

**Décision portant nomination de Mme Nathalie BILLON aux fonctions de chargée de mission****LA PRESIDENTE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Mme Nathalie BILLON, Chargée de Recherche de classe normale au CNRS, est nommée chargée de mission auprès de la présidente pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Sa mission a pour objet de participer à la définition de la politique de formation de l'INSB et d'en assurer le suivi.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Nathalie BILLON demeure affectée à l'Institut de Biologie de Valrose (IBV - UMR7277) situé à Nice.

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019, Mme Nathalie BILLON percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Côte d'Azur (DR20).

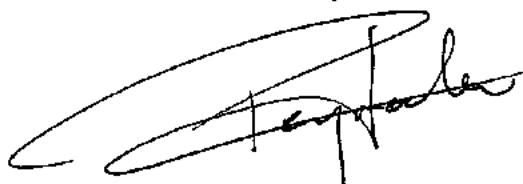
**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**22 DEC. 2017**

Anne Peyroche




www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3 rue Michel-Ange Auteuil  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90